

contient une forte proportion d'alcaloïde, ne doit pas être appliquée au voisinage d'une muqueuse, ni sur une surface excoriée ouverte à l'absorption.

B. Belladone. A. *A l'intérieur* : 1° Poudre de feuilles, 0^{gr},01 à 0^{gr},15 en pilules; — 2° *Extrait aqueux*, 0^{gr},02 à 0^{gr},15. Cet extrait est deux fois moins actif que le suivant; — 3° *Extrait alcoolique* 0^{gr},01 à 0^{gr},05. Ces deux dernières préparations se donnent en pilules ou en potions. Les pilules que Trousseau préconisait contre la constipation contiennent :

Extrait de belladone. 1 centigramme.

Poudre de belladone. 1 —

Pour 1 pilule, 1 à 4; à prendre le soir.

La même formule peut être prescrite *dans l'incontinence d'urine nocturne et dans l'épilepsie*.

4° *Teinture alcoolique*. — V à XXX gouttes en potion. Comby recommande *pour les enfants*, V gouttes par année d'âge, en fractionnant la dose.

5° *Sirop* (Codex) 5 à 20 grammes. 10 grammes contiennent 75 centigrammes de teinture. Trousseau associait 20 grammes de sirop de belladone à autant de sirop d'éther, de sirop d'opium et de sirop de fleurs d'oranger, dont il donnait par jour 10 à 20 grammes par cuillerées à café, dans la *coqueluche*. Il est toujours bon, surtout chez les enfants, de diluer le sirop de belladone, qui est très actif, avec un autre sirop, celui de tolu par exemple. *Pour les enfants*, la dose moyenne de sirop de belladone sera d'une cuillerée à café (5 grammes) par 3 années d'âge (Comby).

B. A l'extérieur. — 1° Pommade belladonnée (Codex).

Extrait de belladone. 4 grammes.

Eau distillée. 2 —

Axonge. 24 —

2° Pommade mercurielle belladonnée.

Extrait de belladone. 4 grammes.

Onguent napolitain. 80 —

Avec 30 grammes d'onguent napolitain, on a l'*onguent mercuriel belladonné*.

3° *Décoction de belladone* pour lotions, fomentations, ou injections vaginales: feuilles de belladone, 10 à 20 grammes pour 1000; — 4° Emplâtre belladonné; — 5° Cigarettes anti-asthmatiques (1 gramme de feuilles sèches); — 6° *Lavement*: 0^{gr},20 de feuilles de belladone pour 200 grammes d'eau bouillante.

7° La belladone entre dans un grand nombre de préparations composées; citons: le *baume tranquille* (fait avec parties égales de feuilles de jusquiame, de belladone et de stramoine), plus ou moins calmant, et l'*onguent populeum*, qui jouit d'une réputation méritée pour calmer les douleurs causées par les *hémorroïdes*. En voici la formule :

Feuilles récentes de pavot, de belladone, de
jusquiame, de morelle. aa 250 grammes.
Bourgeons de péuplier. 400 —
Axonge. 2000 —

TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT PAR LA BELLADONE. — 1° Évacuer le poison (pompe stomacale ou vomitifs);

2° Combattre les symptômes de dépression: *a*), à l'aide de stimulants (café fort et chaud, alcool, éther, etc.), *b*) à l'aide d'excitations cutanées (sinapismes, frictions, application de bouteilles d'eau chaude aux pieds, affusions chaudes et froides alternativement etc.);

3° *Respiration artificielle prolongée*;

4° Il n'y a pas d'antidotes directs de l'atropine. On ne saurait compter sur la morphine que pour lutter contre les phénomènes d'excitation du début, qui ne sont pas dangereux par eux-mêmes. La pilocarpine en injection hypodermique, ou 7 grammes de teinture de jaborandi par la bouche ou le rectum, peuvent avoir une certaine utilité au point de vue de l'élimination du poison, mais l'antagonisme avec l'atropine ne pouvant pas être utilisé en vue de troubles importants, on ne peut considérer ces substances que comme des adjuvants. La valeur de la physostigmine n'est pas rigoureusement établie.

* JUSQUIAME

La jusquiame noire, *hyoscyamus niger*, croît communément en France, sur les bords des chemins et dans les décombres. C'est une plante à tige herbacée, velue, de 50 centimètres à 1 mètre de hauteur. Ses *feuilles* sont grandes, blanchâtres, également velues; les supérieures sont sessiles, les inférieures pétiolées ou amplexicaules. Les *fleurs*, d'un jaune pâle, sont veinées de lignes brunes; le *fruit* est une pyxide. Les *graines*

sont brunâtres, chagrinées et réniformes. La plante exhale une odeur forte, vireuse et désagréable.

La jusquiame blanche, *hyoscyamus albus*, est une plante du midi de la France et de l'Europe méridionale. Les fleurs sont blanches; toutes les feuilles sont pétiolées. Elle est moins active et moins employée que la précédente.

La jusquiame contient, outre les substances communes à la plupart des végétaux, trois alcaloïdes: l'un cristallisé, un autre amorphe, le troisième sirupeux.

L'alcaloïde cristallisé est désigné sous le nom d'*hyosciamine* (Geiger et Hesse), $C^{15}H^{23}AzO^3$. Il se présente sous l'aspect de longues aiguilles incolores, solubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool et dans l'éther. Chauffé avec de l'eau de baryte, il se dédouble comme l'atropine en *tropine* et *acide tropique*.

L'*alcaloïde amorphe* ou *sikéranine* (Buchheim), n'a pas été étudié.

L'*hyoscine* est un alcaloïde isomère de l'hyosciamine; elle se présente sous forme d'un liquide sirupeux, et forme avec les acides des sels cristallisables, solubles dans l'eau (*bromhydrate*, *chlorhydrate* et *iodhydrate d'hyoscine*).

D'après R. Ernst (1893) les préparations connues sous le nom d'hyoscine ne seraient que de la *scopolamine* impure, dont les effets sont différents.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — L'hyosciamine, que Ladenburg croit être isomérique de l'atropine, a les mêmes propriétés physiologiques que ce dernier alcaloïde; elle dilate la pupille comme lui, mais cette dilatation est plus rapide, suivant de Wecker et Königstein, plus lente, suivant Clin et Liouville; elle disparaît un peu plus vite d'après les premiers, persiste plus longtemps suivant les seconds; en outre, un des pôles de l'iris est toujours plus fortement atteint, de sorte que la pupille dilatée offre une forme ovale de Wecker et Königstein, cités par Nothnagel et Rossbach).

L'élimination est lente suivant Clin, rapide suivant Laurent; elle se fait en tout cas par les reins.

On voit que les études sur l'hyosciamine sont loin d'être concordantes, ce qui peut tenir à des différences chimiques dans les produits expérimentés.

Dans les grandes lignes, les effets de l'hyosciamine ne diffèrent pas de ceux de l'atropine; comme celle-ci, cet alcaloïde provoque, à faible dose, une stimulation du

système nerveux, et, à haute dose, une période d'excitation plus ou moins longue, suivie d'une période de dépression et de paralysie. Cinq milligrammes ont pu déterminer, chez un malade, des phénomènes d'ivresse, du vertige, des vomissements, de la rougeur de la face, de la sécheresse de la bouche, de la dysphagie, de la dysurie, des hallucinations de la vue, une dilatation énorme de la pupille, et un délire violent avec secousses tétaniques, enfin, de l'accélération du pouls et de la respiration (Empis).

Oulmont et Ch. Laurent ont vu le grand sympathique excité, puis paralysé sous l'influence de doses élevées, avec augmentation de la pression sanguine dans la première phase et diminution dans la seconde.

Gubler ne reconnaît pas à l'hyosciamine une action directement hypnotique à la manière de l'opium, mais, d'après lui, elle narcotise comme l'atropine et probablement un peu moins que cette dernière.

Quant à la jusquiame, ses effets s'identifient presque avec ceux de la belladone. Les herbivores présentent à son égard la même immunité.

Les phénomènes d'intoxication sont les mêmes. « A doses faibles et fréquemment répétées, la jusquiame procure le calme et prédispose au sommeil, sans produire d'accélération du pouls, mais plutôt du ralentissement, sans diminuer les sécrétions, ni amener la constipation. A doses fortes, elle fait dormir; mais il semble que le sommeil soit la conséquence de la cessation des douleurs et des spasmes, plutôt que l'effet direct de l'action médicamenteuse » (Gubler).

La *scopolamine* dilate la pupille, paralyse l'accommodation, ralentit le pouls et élève la pression sanguine. Contrairement à l'atropine, elle diminue l'excitabilité du cerveau (R. Ernst).

USAGES. — Les usages de la jusquiame et de l'hyosciamine sont les mêmes que ceux de la belladone et de l'atropine. On substitue quelquefois la jusquiame à l'opium chez les enfants et chez les sujets constipés; elle

est recommandable dans les douleurs liées aux névrites qui accompagnent les phlegmasies de toute nature (Gubler.)

L'hyosciamine a été administrée avec succès dans la chorée (Oulmont), dans la paralysie agitante, dans la manie avec agitation (Sidney-Ringer, Robert Lawson), dans les vomissements incoercibles de la grossesse (Pitôis), etc.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — I. **Jusquiamine.** —

A. *Usage interne.* — 1° Infusion : 1 gramme pour 100 grammes d'eau bouillante; — 2° extrait aqueux; 0^{gr},10 à 0^{gr},30, en pilules; — 3° extrait alcoolique: 0^{gr},10 à 0^{gr},20, en pilules; — 4° poudre : 0^{gr},20 à 0^{gr},50; — 5° teinture alcoolique : 1 à 4 gr.; — 6° les pilules de Meglin (Codex) renferment parties égales (0,05 centigrammes) d'extrait de semences de jusquiamine, de valériane et d'oxyde de zinc; elles sont utiles contre les névralgies (E. Labbé) : 1 à 2 par jour.

B. *Usage externe.* — 1° Décocté : 50 pour 1000 pour lotions; — 2° l'huile de jusquiamine s'emploie en onctions calmantes ou comme véhicule pour composer les liniments lénitifs. Liniment calmant (Dujardin-Beaumetz) :

Huile de jusquiamine	80 grammes.
Chloroforme	5 —
Teinture d'opium	10 —

3° *Glycéré d'extrait*, 1/10^e; — 4° on fait des pommades calmantes avec 4 grammes d'extrait pour 30 grammes d'axonge ou d'onguent napolitain. On associe souvent, dans les pommades, l'extrait de belladone et celui d'opium, à la jusquiamine; — 5° *Suppositoire d'extrait aqueux de jusquiamine* : 0^{gr},05 à 0^{gr},30, avec beurre de cacao : 3 à 5 grammes.

II. **Hyosciamine.** — A. *A l'intérieur.* — En granules de un demi ou un milligramme. Les doses sont discutées. Les médecins anglais et américains, suivant Gubler, ne craignent pas les doses de 3, 4 et même 6 centigrammes (Lawson). En France, on procède par milligrammes : on commence généralement par 1/2 milligramme, et l'on ne dépasse guère 3 à 5 milligrammes. Il est évident qu'il ne

s'agit pas des mêmes préparations : les hautes doses se rapportent vraisemblablement à l'hyosciamine liquide. Celles de 3 à 5 milligrammes ne sont acceptables que pour l'hyosciamine amorphe; on ne pourrait dépasser 1 à 2 milligrammes d'hyosciamine cristallisée. On fractionnera par 1/2 milligramme.

A l'extérieur. — Collyre : 0,03 pour 20 d'eau.

DATURA STRAMONIUM

Le *datura stramonium*, stramoine, pomme épineuse (Solanées); est une plante annuelle de 1 mètre à 1^m,50 de hauteur, qu'on trouve communément sur les bords des chemins. Les feuilles sont larges, d'un vert sombre, à bords découpés et à dentelures aiguës. Les fleurs sont blanches, grandes et infundibuliformes; elles naissent de juin à septembre. Le fruit est une capsule épineuse ayant les dimensions d'une noix, à déhiscence septifrage. Les graines sont noires, chagrinées, réniformes.

La stramoine renferme, outre les principes communs à la plupart des végétaux : un alcaloïde, la daturine, substance blanche, cristalline, inodore, amère, à peine soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau bouillante, aisément soluble dans l'alcool, moins soluble dans l'éther, et formant des sels avec les acides.

La daturine est isomérique avec l'atropine dont elle se distingue en ce qu'elle cristallise de façon différente (Erhardt), et en ce qu'elle dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière, tandis que l'atropine n'agit pas sur la lumière polarisée. Enfin les sels de daturine ne sont pas précipités comme ceux d'atropine par le chlorure de platine (Pöhl). Cependant quelques auteurs considèrent la daturine comme un mélange d'atropine et d'hyosciamine.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — Comme la belladone, le datura produit, à doses physiologiques, la sécheresse de la gorge, la dysphagie, la dilatation de la pupille, l'accélération de la circulation et de la respiration, l'élévation de la température, l'augmentation de la pression artérielle, l'affaiblissement de la sensibilité et le soulagement de la douleur. A dose toxique, elle provoque des nausées, un soif ardente, de la céphalalgie, des vertiges, un délire gai ou furieux, des hallucinations, du priapisme, une diminution de la pression artérielle, des éruptions cutanées et parfois des vomissements et de la diarrhée. Si la dose est mortelle, le collapsus et la stupeur succèdent.

dent au délire ; il survient des convulsions ou de la paralysie, et de l'hypothermie qui précèdent la mort.

Les seules particularités qui différencient ces effets de ceux de la belladone consistent : *a*) dans l'intensité du délire et dans la production extraordinaire d'hallucinations et de visions fantastiques, qui avaient valu à la stramoine le nom d'*herbe aux sorciers* et d'*herbe au diable* ; *b*) dans la persistance de la mydriase et de la cécité, qui peuvent durer plusieurs jours et même plusieurs semaines suivant Gubler.

Le datura est un stupéfiant, mais non un hypnotique.

En résumé, on considère son action comme très semblable, sinon identique, à celle de la belladone ; mais, suivant Trousseau et Pidoux, le datura jouit de propriétés plus actives que la belladone.

USAGES. — Les usages du datura sont les mêmes que ceux de la belladone. On en a surtout employé les feuilles, en fumigations, dans l'asthme nerveux c'est-à-dire ne se rattachant à aucune altération organique. On a, dans bien des cas, obtenu la disparition des accès (Anderson, Laennec, Trousseau), mais l'effet n'est que passager. Le datura rendrait les mêmes services que la belladone dans les affections douloureuses, en oculistique, etc. ; mais en raison de son activité, on voit survenir plus facilement des phénomènes toxiques.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — La daturine n'est pas usitée.

Datura. — A. *A l'intérieur*. — 1° *Poudre de feuilles* : 0,05 à 0,25 centigrammes ; — 2° *Poudre de semences*, 0,025 milligrammes ; — 3° *Infusion*, 0,05 à 0,50 centigrammes de feuilles dans 150 grammes d'eau ; — 4° *Extrait aqueux*, 0,02 à 0,20 centigrammes ; — 5° *Extrait alcoolique*, 0,02 à 0,10 centigrammes ; — 6° *Alcoolature*, 5 à 30 gouttes ; — 7° *Sirop de datura* (du Codex), 5 à 20 grammes ; — 8° *Cigarettes de stramoine* (Codex), 1 gramme de feuilles par cigarette ; on peut aussi confectionner des cigarettes avec du tabac ordinaire imprégné de 0,20 centigrammes d'extrait, 0,05 centi-

grammes d'iode de potassium et de nitrate de potasse, — à fumer pendant l'accès d'asthme.

B. *A l'extérieur*. — 1° On fait des frictions avec : *Huile de datura* ; — 2° des lotions avec : *Infusé*, 10 à 30 grammes pour 1000 ; — 3° des onctions avec : *Pommade* (1 partie d'extrait alcoolique pour 4 d'axonge) ; — 4° *Emplâtre de datura*.

DUBOISIA MYOPOROIDES

Le *Duboisia myoporoides* (Solanacées), est un arbuste d'Australie, dont les feuilles contiennent un alcaloïde, la *duboisine* (Petit et Gerard), qui cristallise en fines aiguilles, peu solubles dans l'eau, et qui reproduit les effets de l'atropine, mais avec une action plus prompte et plus énergique.

La mydriase et la paralysie de l'accommodation que provoque la duboisine se développent plus rapidement mais durent un temps deux fois moindre qu'avec l'atropine (Norris, de Wecker). Il suffit d'un milligramme pour provoquer quelques-uns des symptômes de l'atropisme (sécheresse de la gorge, troubles de la vue, accélération du pouls, rougeur de la peau, dilatation de la pupille, parésie musculaire).

A doses faibles (au-dessous de 0,005 milligrammes), cette substance augmente la tension sanguine ; à doses plus élevées, elle l'abaisse ; au-dessus de 0,05 centigrammes, elle arrête le cœur en diastole (Gibson).

La duboisine a les mêmes indications que l'atropine. Son action prompte et fugace sur la pupille la rendrait probablement supérieure à cet alcaloïde pour l'examen ophtalmoscopique. Dujardin-Beaumetz l'a employée avec succès dans le *goître exophtalmique* et contre les phénomènes nerveux de la maladie de Basedow. La duboisine pouvant donner lieu à des phénomènes d'accumulation, il est prudent de ne pas dépasser la dose de un milligramme et de ne pas prescrire ce médicament plus de huit à dix jours de suite (Bardet).

L'extrait de duboisia a montré la même efficacité que l'atropine contre les sueurs nocturnes des phthisiques. Il

a procuré un soulagement important dans les cas graves de ténésme vésical accompagnant la cystite.

Doses. — 1° *Collyre* : Sulfate de duboisine, 0,05 centigrammes, eau distillée bouillie, 10 grammes (Galezowski); — 2° à l'intérieur, on emploie le sulfate de duboisine en granules de 1/4 de milligramme (un à quatre). Dujardin-Beaumetz a employé dans le goître exophtalmique l'injection hypodermique suivante :

Sulfate de duboisine. 1 centigramme.
Eau distillée de laurier-cerise. 20 grammes.

Chaque centimètre cube renferme 1/2 milligr. de principe actif.

HOMATROPINE. — L'homatropine, $C^{16}H^{21}AzO^3$, est un produit artificiel, peu soluble dans l'eau, qui prend naissance lorsqu'on traite les sels de tropine, en particulier l'amygdalate de tropine, par l'acide chlorhydrique (Ladenburg). Elle est peu toxique (Fronmüller). Ses effets ressemblent à ceux de l'atropine, mais ils sont plus faibles et plus fugaces. La mydriase homatropique ne dure guère plus de 18 à 20 heures (Galezowski), et la paralysie de l'accommodation, qui est faible, plus de deux à trois heures (Gubler).

L'homatropine est donc l'agent par excellence à employer en vue de l'examen ophtalmoscopique; elle ne saurait remplacer l'atropine dans les autres usages médicaux.

Collyre :

Homatropine. 5 centigrammes.
Eau distillée. 10 grammes.

On connaît aussi le *sulfate*, le *chlorhydrate* et le *salicylate d'homatropine*.

SCOPOLIA JAPONICA ET SCOPOLIA LUCIDA. — Le *Scopolia Japonica* ou *belladone du Japon* est une Solanée qui croît au Mèpaul et au Japon. Cette plante contient, suivant Eykmann, un alcaloïde *Scopoléine* qui, pour Schmidt, ne serait qu'un mélange d'atropine, d'hyosciamine et d'hyoscine.

La *rotoïne*, qu'on extrait de la même plante, ne serait nullement un alcaloïde pour cet auteur, mais simplement une combinaison d'un alcali avec un acide gras très riche en carbone.

La *scopoléine*, quelle que soit sa composition, est mydriatique et usitée comme telle, au Japon, dans les ulcères de la cornée et dans l'iritis.

DOUCE-AMÈRE ET MORELLE. — La *douce amère*, *Solanum dulcamara* (Solanacées), est un petit arbuste grimpant, à fleurs petites, pourpres et à baies d'un rouge corail, lorsqu'elles sont à maturité. Sa tige

exhale à l'état frais une odeur spéciale, légèrement nauséuse; elle a une saveur amère qui devient rapidement douceâtre et sucrée.

Elle contient un alcaloïde, la *solanine* (Desfosses, 1820), et un glycoside transformable par le ferment salivaire, la *dulcamarine*. La douce-amère possède assez peu de solanine pour être généralement considérée comme à peu près inactive. Cependant Stein a rapporté un cas dans lequel une décoction de douce-amère aurait produit, chez un homme de 43 ans, des nausées, des convulsions, de la dilatation pupillaire avec accélération du pouls et de la respiration. A toutes doses, elle produit quelques effets narcotiques analogues à ceux de la jusquiame. La solanine sera étudiée ci-après.

Les baies de la *Morelle*, *Solanum nigrum* (Solanacées), renferment aussi, à l'état de malate, de la solanine (Desfosses).

La morelle a une action physiologique faible, puisque elle est usitée comme aliment, suivant Gubler, dans certains pays (Ile de France, Antilles), sous le nom de *Bredes*. Elle paraît posséder à un très faible degré les propriétés calmantes des solanées.

SOLANINE

La *solanine* cristallise en aiguilles soyeuses, d'un blanc légèrement jaunâtre, d'une saveur acre¹ et faiblement amère; elle est insoluble dans l'eau, très peu soluble dans l'éther, peu soluble dans l'alcool froid, assez soluble dans l'alcool bouillant. Elle existe non seulement dans la douce-amère, la morelle, mais encore dans les feuilles et dans les baies de plusieurs solanées, ainsi que dans les pommes de terre trop jeunes ou trop vieilles, surtout dans les épluchures (Haaf). C'est un glycoside suivant certains chimistes, un alcaloïde pour d'autres.

La solanine a été étudiée par Magendie, Gèneuil, Gaignard, Grasset, Sarda, Desnos, etc.

La *toxicité* de la solanine est mal connue. Cette substance tue une grenouille à la dose de 2 centigrammes et un lapin à celle de 80 centigrammes.

La solanine est un sédatif sensitivo-moteur (Grasset, Sarda). Elle agit sur le bulbe, la moelle épinière et les cordons nerveux. Elle détermine l'analgésie des extrémités terminales des nerfs sensitifs, de la parésie des nerfs moteurs et secondairement une action dépressive sur le cerveau (Gaignard). De même, d'après Sarda¹, elle amène la parésie pour les nerfs moteurs, l'analgésie pour les

1. Association française pour l'avancement des sciences, *Semaine médicale*, p. 127, 1888.

nerfs sensitifs. Suivant Desnos¹, elle produit parfois de la somnolence, quelquefois la dilatation pupillaire.

Sarda l'a trouvée surtout précieuse comme modératrice de l'excitation motrice, elle réussit particulièrement bien dans le tremblement de la *sclérose en plaques*, dans les *douleurs fulgurantes*, et pour supprimer la *trépidation épileptoïde*. Grasset insiste sur la valeur de ce médicament qui s'adresse tout spécialement aux symptômes médullaires produits par les lésions des cordons latéraux. *C'est le médicament des faisceaux latéraux*. Généuil l'a vanté dans la *sciaticque*, les *névralgies intercostales* et les *faciales*, le *tic douloureux de la face*, les *névrites* et le *prurit*. Desnos s'en loue dans les affections douloureuses de l'estomac (*gastralgie*, *ulcère de l'estomac*, *cancer du pylore*). Il en a obtenu la sédation, puis la cessation de la douleur et des vomissements lorsqu'ils existaient.

La tolérance est complète (exceptionnellement on observe des nausées, des vomissements et un peu de diarrhée), mais les effets ne sont peut-être pas très durables.

Le seul défaut de ce médicament est de coûter 10 francs le gramme suivant Grasset.

DOSÉS. — Desnos a donné, comme dose efficace, 10 centigrammes par jour en deux fois, on est allé jusqu'à 25 et 30 centigrammes par jour (Sarda).

* PYRIDINE

L'importance thérapeutique de la pyridine a été mise en relief par G. Sée et Bochefontaine². G. Sée ayant remarqué que l'inhalation des vapeurs produites par la combustion des papiers médicaux les plus divers soulage la dyspnée des asthmatiques, fut conduit à étudier la *pyridine*, substance que renferment toujours ces vapeurs.

La *pyridine*, C^5H^5Az , est un liquide incolore, très volatil, à odeur forte et pénétrante, miscible à l'eau en toutes proportions, formant avec les acides minéraux des bases solubles, mais instables.

On le rencontre dans les produits de distillation sèche des matières

1. Desnos, *Bull. gén. de thérap.*, 1892, t. 122, p. 529.

2. G. Sée, *Acad. des sciences*, 2 juin 1885.

organiques, du goudron de houille, des principaux alcaloïdes, dans la fumée de tabac, etc.

Suivant Bochefontaine et G. Sée, la pyridine diminue la réflectivité de la moelle et du centre respiratoire (grenouilles et cobayes). Partant de ce fait que, dans l'asthme, le pouvoir réflexe de la substance grise du nœud vital se trouve exagéré, G. Sée a proposé l'emploi méthodique de la pyridine dans cette affection.

Sous l'influence des inhalations de pyridine, l'oppression diminue. Vers la fin de la séance ou peu après, les malades éprouvent parfois une tendance invincible au sommeil. Pendant ce sommeil, il y a une atténuation marquée des réflexes avec conservation de l'énergie contractile qui pourtant est diminuée. Pas d'autres phénomènes ; parfois seulement un léger état nauséux et vertigineux. L'action respiratoire de la pyridine persiste un certain temps. Après deux ou trois séances, l'expectoration est rendue plus abondante et plus fluide ; les signes physiques à l'auscultation disparaissent peu à peu.

Les effets sont très prompts, parce que l'absorption est immédiate ; la pyridine apparaît presque aussitôt dans l'urine.

INDICATIONS. — Quelle que soit la forme de l'*asthme* (nerveux, emphysémateux ou catarrhal, primordial ou d'origine goutteuse ou dartreuse), l'ioduration constitue la vraie méthode curative ; quand l'iodisme survient, c'est la pyridine qui trouve son mode d'emploi et doit être considérée comme le moyen le plus certain de guérir les accès ; *c'est le meilleur palliatif, comme l'iode est le remède efficace* (G. Sée).

MODE D'ADMINISTRATION. — Le meilleur mode d'administration de ce médicament consiste à verser 4 à 5 grammes de pyridine dans une soucoupe posée au milieu d'une petite pièce de 25 mètres carrés environ, et à placer dans un angle de la pièce le sujet qui respire ainsi un air mélangé aux vapeurs pyridiques ; la séance doit durer de vingt à trente minutes et être répétée trois fois par jour (G. Sée).